



Rapport d'activité 2020

VALIDÉ

rev 210619 AG 02/07/2021

Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice

22 rue Neuve des Boulets, 75011 Paris tél. : 01 55 25 23 75

e-mail : farapej@farapej.fr - site internet : www.farapej.fr

Facebook : www.facebook.com/farapej Twitter : <https://twitter.com/Farapej>

Table des matières

La vie de la Fédération	5
1.1 Les activités de la FARAPEJ	5
1.2 L'Assemblée générale 2020	5
1.3. Le Conseil d'administration et le Bureau	6
1.4. Les Pôles	7
1.5. Nos bénévoles au siège	7
1.6. L'équipe permanente	8
2. À la rencontre du réseau	9
2.1. L'animation du réseau au niveau national	9
La Lettre de la FARAPEJ	9
2.2. Les membres	9
2.2.1. Les associations adhérentes	9
2.2.2. Les membres individuels	10
2.3. Les Délégations régionales de la FARAPEJ	10
2.3.1. Rôle et missions	10
2.3.2. Délégation du Nord (Pierre Delas)	11
2.3.3. Délégation du centre (Christiane Pernin)	11
3. La formation des bénévoles	13
3.1. Pour quoi faire ?	13
3.2. Les thématiques	13
3.3. Le pôle formation	13
3.5. Le bilan 2020 des formations	14
3.6. Les perspectives 2021	17
4. La FARAPEJ dans le débat public	18
4.1. Les partenariats inter-associatifs	18
4.1.1. Groupe National de Concertation Prison (GNCP)	18
4.1.2. Collectif « Les Morts de la Prison »	19
4.2. Les actions d'information et de sensibilisation du public	19
4.2.1. Les Journées Nationales Prison 2020	19
4.2.2. L'hommage aux Morts de la Prison en 2020	20
4.2.3. Prison Insider	20
4.3. La contribution au débat public	20
4.3.1. Les prises de position de la FARAPEJ	20
5. RESCALED	21
6. La réflexion	22

6.1. Journées annuelles de réflexion	22
6.2. Organisation du colloque sur la surpopulation carcérale	22
7. Les actions auprès des publics touchés par une mesure pénale	24
7.1. Le guide des associations prison-justice	24
7.2. L'orientation des personnes détenues ou sortant de prison et de leurs proches, les réponses aux sollicitations extérieures	26
8. La boîte à outils de la FARAPEJ au service de ses membres	26
8.1. Le dépliant de la FARAPEJ	26
8.2. Les réseaux sociaux : Facebook et Twitter	26
8.3. Le site internet	27
8.4. Les chroniques	27
8.5. Le centre de documentation	28
9. Les partenariats financiers en 2020	29

1. La vie de la Fédération

1.1 Les activités de la FARAPEJ

La **FARAPEJ (Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice)**, créée en 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la justice et d'agir pour limiter les effets destructeurs de la prison.

A fin 2020, la FARAPEJ fédère **environ 70 associations**, dont les 6600 bénévoles et 650 salariés sur toute la France interviennent tout au long de la chaîne pénale auprès de personnes détenues, de personnes sortant de prison, ou suivies en milieu ouvert, et de leurs proches. La Fédération regroupe également **près d'une centaine d'adhérents individuels**.

Nos principales missions :

- Proposer des formations aux acteurs de l'univers prison-justice et plus spécifiquement aux bénévoles des associations ou structures agissant dans ce champ.
- Coordonner le projet européen RESCALED en France
- Soutenir les associations membres dans leurs actions sur le terrain.
- Elaborer une réflexion et un plaidoyer sur le fonctionnement de la justice,
- Informer le grand public sur les questions carcérales et pénales,

Fédération d'associations régie par la loi 1901, la FARAPEJ est **reconnue d'intérêt général** et dispose de **l'agrément national de jeunesse et d'éducation populaire**.

1.2 L'Assemblée générale 2020

L'Assemblée générale annuelle de la FARAPEJ était initialement prévue **les 13 et 14 mars** dans les locaux de l'Institut protestant de Théologie le vendredi et le samedi. Face à l'évolution de l'épidémie de COVID-19 qui devait aboutir deux jours plus tard à un confinement national, la FARAPEJ avait fait le choix d'annuler et de reporter l'évènement. Finalement, la situation sanitaire toujours fragile au mois de juin a conduit la fédération à organiser une Assemblée générale virtuelle via le logiciel ZOOM le **samedi 20 juin 2020**. L'organisation de l'AG en ligne

était une première pour la FARAPEJ.

L'événement a rassemblé une trentaine de personnes. Cette assemblée générale a également marqué la fin du mandat d'Alexis SAURIN en tant que président de la FARAPEJ.

Le **rapport moral**, qui passe en revue les temps forts de la vie et des actions de la Fédération au cours de l'année 2019, ainsi que le **rapport financier 2019**, rassemblant le compte de résultat et le bilan au 31 décembre 2019, gage de la bonne tenue des comptes pour nos financeurs, ont été adoptés à l'unanimité.

La **cotisation 2021** a également été votée :

- Elle reste inchangée pour les adhérents associatifs : **100 €**, avec la possibilité de verser une cotisation de soutien supérieure.
- Elle reste inchangée pour les adhérents individuels-: **15 €** dans le cadre général, **10 €** lorsque l'adhérent est membre d'une association adhérente de la FARAPEJ, et **5 €** pour les demandeurs d'emploi et les étudiantes et les étudiants.

1.3. Le Conseil d'administration et le Bureau

Le **Conseil d'administration** est composé, au 31 décembre 2020, de 12 membres : 9 représentants du collège des associations, et 3 représentants du collège des adhérents individuels. Lors de l'Assemblée générale 2020, la FARAPEJ a accueilli 3 nouveaux administrateurs et 2 nouvelles administratrices : Abdelhak EDDOUK, Philippe LCONTE, Christian LOOTEN ainsi que Lise GERAUD-CHARVET et Arlette SUZANNE, élus pour un mandat de 3 ans. Ont été réélues, à l'unanimité, les administratrices suivantes, également pour un mandat de 3 ans : Irène CARBONNIER, Monique CARRIAT et Christiane PERNIN.

Pour la première fois, la FARAPEJ accueille une administratrice représentant une association ultramarine (Martique).

Au plan statutaire, le Conseil d'administration assure la gestion stratégique et prospective de la Fédération. En particulier, il vote le budget prévisionnel annuel de la Fédération, examine les demandes d'adhésion des associations candidates et propose à l'Assemblée générale le montant de la cotisation annuelle, pour les membres associatifs et pour les membres individuels. Il établit chaque année un rapport moral et un rapport financier soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration se réunit au moins une journée tous les deux mois, au siège de la FARAPEJ. Les sujets examinés par le Conseil d'administration peuvent être de différentes natures, par exemple : définition

des priorités de la FARAPEJ, questions stratégiques concernant l'orientation des politiques de formation, de partenariats et de publications de la FARAPEJ, travaux sur des prises de positions ou questions de réflexion.

Le Conseil d'administration élit tous les ans, en son sein, un **Bureau**, qui est chargé des questions opérationnelles et de la gestion courante de la Fédération, notamment : préparation des réunions du Conseil d'administration, étude des dossiers avant soumission au Conseil d'administration, questions d'organisation et de fonctionnement du siège, examen des demandes d'adhésions individuelles, mise en œuvre des décisions. Le Bureau, qui travaille en lien étroit avec l'équipe salariée, se réunit au moins une demi-journée tous les deux mois, entre chaque réunion du Conseil d'administration, au siège de la FARAPEJ. Le CA s'est réuni 7 fois dans l'année en visio conférence et le bureau 10 fois..

Composition du Conseil d'administration suite à l'Assemblée générale du 20 juin 2020,

et composition du Bureau suite à la réunion du Conseil d'administration du 8 juillet 2020.

Prénom	NOM	Fonction	Collège
Lyliane	BESNARD	Administratrice	associatif (ACTIF)
Irène	CARBONNIER	Administratrice	associatif (CASP / ARAPEJ)
Monique	CARRIAT	Vice-présidente	associatif (Entraide et Solidarités)
Abdelhak	EDDOUK	Administrateur	individuel
Lise	GERAUD-CHARVET	Administratrice	Individuel
Bernard	LECOGNE	Secrétaire	associatif (Le MAS)
Philippe	LECONTE	Administrateur	associatif (ANVP)
Christian	LOOTEN	Administrateur	individuel
Jacqueline	MURGIER	Administratrice	individuel
Christiane	PERNIN	Présidente	associatif (ARAPEJ 41)
Hervé	ROMIEUX	Trésorier	associatif (CLIP)
Arlette	SUZANNE	Administratrice	associatif (KARAYB UNITY)
Marie-Odile	THÉOLEYRE	Administratrice	Associatif (Companio)

Composition du bureau :

Christiane PERNIN (Présidente)
Monique CARRIAT (Vice-présidente)

Hervé ROMIEUX (Trésorier et vice-président)
Bernard LECOIGNE (Secrétaire)

1.4. Les Pôles

Des pôles sont organisés autour du CA de manière à mettre en œuvre certaines orientations de politique associative de long terme au contraire des groupes de travail qui ont un objectif de plus court terme (travail d'une thématique spécifique de réflexion sur une ou quelques années, mise en place d'un projet, organisation d'un colloque, des journées de réflexion, etc.). Les pôles émanent du Conseil d'administration et leur composition est variable selon les cas : essentiellement des administrateurs appuyés par des salariés de la fédération dans certains cas, composés d'administrateurs et de bénévoles extérieurs au CA dans d'autres cas, la configuration s'adapte aux besoins. Dans tous les cas, les pôles conservent une proximité avec le CA du fait de leurs thèmes de travail.

Les principaux pôles en fonctionnement en 2020 sont les pôles :

- **Formation** [composition : Lyliane BESNARD, Lise GERAUD-CHARVET, Bernard LECOIGNE, Christiane PERNIN, responsable : Lyliane BESNARD]
- **RESCALED** [composition : Abdelhak EDDOUK, Hervé ROMIEUX, Marie-Odile THEOLEYRE, coordination : Emilie ADAM-VEZINA]

Les modalités de travail des pôles sont variées : en réunion plénière, de sous-groupe, à distance, etc. Le pôle *formation* s'est réuni en plénière une seule fois en 2019 en plus des réunions des responsables de la formation avec le chargé de formation,

1.5. Nos bénévoles au siège

La FARAPEJ repose essentiellement sur l'engagement de ses membres, qu'ils viennent d'une association adhérente ou qu'ils adhèrent de manière individuelle. De nombreuses missions bénévoles, ponctuelles ou au long cours, permettent de faire vivre la Fédération et de mettre en œuvre son fonctionnement et ses différents projets.

Tout au long de l'année 2020, les bénévoles sont intervenus sur de nombreuses activités :

- Participation aux réunions statutaires : Conseil d'administration, Bureau, Assemblée générale.
- Animation des pôles et du Comité de pilotage « AG 2020 » de la FARAPEJ.

- Animation des Délégations régionales de la FARAPEJ.
- Participation aux réunions inter-associatives (Groupe National de Concertation Prison, collectif « Les Morts de la Prison ») et aux rencontres avec les acteurs du monde prison justice.
- Interventions dans le cadre des formations de la FARAPEJ.
- Contributions au débat public.
- Rédaction des chroniques de la FARAPEJ : Actualité Prison Justice, Côté Cour EDH.
- Réponse aux sollicitations des personnes détenues (courriers postaux) ou sortant de prison et de leurs proches (emails).
- Comptabilité analytique et établissement des états financiers de la FARAPEJ.
- Suivi de la trésorerie et établissement des bulletins de paie de l'équipe salariée.

1.6. L'équipe permanente

L'équipe salariée, basée dans les locaux de la FARAPEJ à Paris, est chargée de **mettre en œuvre le projet associatif de la Fédération**, d'**animer la vie associative du réseau** et d'**assurer le fonctionnement du siège**.

Les évolutions en 2020:

En juillet, Sébastien MONTEMONT a quitté la FARAPEJ après avoir occupé différents postes dont celui de chargé de formation. La FARAPEJ a recruté Mélanie BOUTEILLE, diplômée en architecture en tant qu'assistante à la coordinatrice du projet européen RESCALED. Mélanie a travaillé en particulier sur une maquette de maison de détention. Mélanie est en CDD depuis juin 2020, son contrat actuel prendra fin en juin 2021. Clémence BERTIN, diplômée en communication a également été recrutée en alternance dans le cadre de son Master 2 en Economie Sociale et Solidaire. Elle travaille également sur le projet RESCALED comme assistante à la coordinatrice du projet.

Composition de l'équipe salariée au 31 décembre 2020

Salarié-e-s	Fonction	Qualification	Type de	Équivalent temps
-------------	----------	---------------	---------	------------------

			contra t	
Gaël RABIER du VILLARS	Chargé de mission	L2 droit et histoire	CDI	1, temps plein 35 heures par semaine
Émilie ADAM- VÉZINA	Coordinatrice du projet européen RESCALED	Doctorat en socio- anthropologie	CDD à objet défini	1, temps plein 35 heures par semaine
Mélanie BOUTEILLE	Assistante de la coordinatrice du projet européen RESCALED	Master en architecture	CDD	temps partiel
Clémence BERTIN	Assistante de la coordinatrice du projet européen RESCALED	Master en communication / Master en ESS	Alterna nce	1, temps plein 35 heures par semaine

2. À la rencontre du réseau

2.1. L'animation du réseau au niveau national

En tant que réseau fédérateur au niveau national, la **FARAPEJ entretient des liens permanents avec ses associations membres**, et s'efforce d'être à l'écoute de leurs actualités et de leurs projets, des questions qu'elles se posent, des éventuelles difficultés qu'elles rencontrent. Via des contacts téléphoniques ou par courriels, à l'occasion de visites des associations au siège ou de déplacements des membres du Conseil d'administration ainsi que de l'équipe salariée dans les associations, la FARAPEJ a pour objectif d'être en relation avec chacun et de susciter également les liens entre les adhérents. Ces temps d'échanges sont également importants pour permettre une mutualisation accrue des différentes pratiques associatives. Ils alimentent également la réflexion collective et permettent à la FARAPEJ d'intervenir auprès de ses partenaires institutionnels et dans le débat public, se faisant l'écho de ce que vivent les associations dans leurs activités quotidiennes sur le terrain.

L'épidémie de la COVID-19 a fortement perturbé les rencontres au cours de l'année 2020 que ce soit pour présenter des propositions et projets de la fédération ou dans le cadre du mouvement RESCALED.

La Lettre de la FARAPEJ



La **Lettre de la FARAPEJ est diffusée à l'ensemble de nos adhérents**, à notre réseau et au-delà, ce qui représente **plus de 500 contacts**. Conçue comme un outil d'animation du réseau, elle vise à informer sur les dernières activités de la Fédération, à mettre en avant les initiatives ou les actions des associations membres et à relayer des informations sur l'actualité prison-justice.

Deux lettres spéciales ont été publiées en avril et juin 2020. La Lettre n°41 (avril) était consacrée à la gestion de la crise sanitaire en prison et aux initiatives développées par nos associations membres.

Toutes les Lettres de la FARAPEJ sont téléchargeables ici : <https://farapej.fr/La-Lettre>

2.2. Les membres

2.2.1. Les associations adhérentes

A fin 2020, la FARAPEJ fédère **près de 70 associations**, dont les 6000 bénévoles et 650 salariés sur toute la France interviennent tout au long de la chaîne pénale auprès de personnes détenues, de personnes sortant de prison, ou en milieu ouvert, et de leurs proches.

Voici le portrait de **l'ACAFAD** qui a rejoint la FARAPEJ en 2020 (présentation lors de l'AG 2021) :

L'ACAFAD de l'Ain accueille les familles et proches des personnes détenues au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse (Ain). La quinzaine de bénévoles de l'association apporte aux personnes "une écoute neutre, respectueuse et confidentielle " mais propose également une aide à la préparation des demandes de "permis de visite", de rédaction de courriers ou encore de la documentation et des informations concernant les problèmes qui découlent de l'incarcération (linge, parloirs, formalités administratives...).

2.2.2. Les membres individuels

A fin 2020, la FARAPEJ regroupe également **près d'une centaine d'adhérentes et d'adhérents individuels**.

Les adhérents et adhérentes individuelles sont issues de tous les milieux sociaux et, quel que soit leur statut, professionnel ou autre, ils et elles sont intéressées aux questions qui occupent la FARAPEJ pour contribuer à la réflexion collective et à la diffusion de ses objectifs, pour s'informer sur les évolutions en matière de justice et d'exécution des peines et pour interpeller la Fédération sur les enjeux

locaux et/ou nationaux qu'ils et elles repèrent. **Les membres individuels constituent le vivier des bénévoles de la Fédération.**

2.3. Les Délégations régionales de la FARAPEJ

2.3.1. Rôle et missions

Les Déléguées et Délégués régionaux (DR) de la FARAPEJ ont pour vocation de **représenter et d'animer la Fédération au niveau régional**. Ils sont présents sur le territoire national. Les territoires des délégations régionales de la FARAPEJ suivent ceux des Directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP).

Les DR ont avant tout un rôle de facilitation de l'animation du réseau de la Fédération en favorisant le lien entre les associations de leur région et la tête de réseau. Les DR sont un relais essentiel entre la Fédération et ses membres. Ils assurent également la représentation de la FARAPEJ auprès des instances régionales.

Tous et toutes bénévoles, ils sont nommés par le Conseil d'administration de la FARAPEJ et demeurent en lien étroit avec celui-ci en y étant invités permanents avec une voix consultative.

Structuration des Délégations régionales de la FARAPEJ au 31 décembre 2020	
Régions pénitentiaires	Délégués et déléguées régionales
DIJON	Christiane PERNIN
LILLE	Pierre DELMAS
LYON	Bernard LECOQNE
PARIS	Alexis SAURIN

2.3.2. Délégation du Nord (Pierre Delas)

L'année a été marquée par la conséquence de l'épidémie de covid 19.

Les maisons d'accueil ont été fermées lorsqu'elles étaient implantées sur le domaine pénitentiaire.

Par chance, nous avons pu organiser une rencontre régionale juste avant le début du confinement.

Elle s'est tenue à Béthune le 7 mars 2020 juste en face de la maison d'arrêt, établissement le plus sur-occupé de la région pénitentiaire. Mme Valérie Decroix, DISP accompagnée d'une de ses collaboratrice ont répondu à notre invitation. L'association était présente.

La matinée a été consacrée à des échanges et l'après-midi Gérard Benoist, président de l'UFRAMA est intervenu sur le thème de la gestion du stress.

Durant la période de confinement des échanges d'information ont pu avoir lieu par internet. Le responsable du maintien des liens familiaux au nom de la DISP de Lille a été à notre écoute.

J'ai été sollicité pour un renouvellement de la convention de partenariat avec la DIRSP et la FRAMAFAD des Hauts de France. La précédente ayant été conclue en 2018.

Une nouvelle convention a été signée pour une subvention de la DIRSP de 5000€.

Gilles OLIVIER a succédé à Pierre Delmas à la présidence de Prison Justice 59.

Le GLCP est en sommeil depuis plus d'un an et devrait reprendre en septembre.

Par deux fois la Ligue des Droits de l'Homme nous a contactés suite à des courriers de détenus de Sequedin. Un article COVID 19 et Prison Justice59 a été transmis à la presse locale.

2.3.3. Délégation du centre (Christiane Pernin)

La crise sanitaire a lourdement impactée le secteur associatif intervenant dans et hors la prison.

Les accueils de familles fermés pendant le confinement, ouverts pour quelques mois puis de nouveau obligés de fermer leur porte ont découragé une partie des bénévoles. Les activités à l'intérieur ont été interrompues mais les consignes ont été entièrement respectées pour assurer une sécurité optimale en détention.

Pourtant des actions ont pu être menées au début de l'année.

Blois a organisé un temps fort à la faculté de droit auprès des étudiants pour soulever la question ; que savons-nous de la prison ? Les jeunes n'ayant dans leur cursus que peu de temps dédié aux questions pénitentiaires, à l'exécution des peines et le rôle de l'avocat.

Table ronde autour du doyen de la faculté de Tours, d'un JAP, d'un DSPIP et d'un bâtonnier. Un article est paru dans la presse locale. Cette demie-journée a été organisée par ARAPEJ-41 et le CDAD de Blois.

Des liens se sont maintenus par mails, visio, téléphone entre les associations de Tours, Orléans, Blois et Dijon. Il nous a été impossible de nous rencontrer aux vues des restrictions de déplacements liées à la COVID 19.

Les associations ont pu reprendre leurs activités momentanément pendant les vacances et jusqu'à fin novembre.

Les JNP n'ont pu se tenir même si elles étaient préparées. Les formations prévues ont été annulées ainsi que tous projets de rassemblement.

Les réunions inter associations sont rendues difficiles dans cette région Dijon car les associations sont éloignées les unes des autres par un nombre de kilomètres important.

Pourtant ce lien est nécessaire et nous devons trouver ensemble des solutions pour interagir ensemble. C'est une réflexion qui est menée actuellement.

3. La formation des bénévoles

3.1. Pour quoi faire ?

La FARAPEJ propose des formations pour les intervenants des associations adhérentes, des associations partenaires et plus largement, pour toute personne intéressée. La formation est essentielle car elle contribue à la qualité des actions des intervenants associatifs, représente une prise en considération de leurs besoins et entretient leur motivation. En proposant une mutualisation de l'action de formation pour les membres de son réseau, la FARAPEJ espère la rendre plus facilement accessible tout en facilitant des rencontres entre des associations variées qui peuvent partager leurs expériences.

Les formations proposées favorisent l'approfondissement des connaissances sur le milieu prison-justice, la sensibilisation aux enjeux du système judiciaire et pénitentiaire et l'acquisition d'outils pour accompagner, informer et orienter les personnes rencontrées.

3.2. Les thématiques

La spécificité du domaine prison-justice et la grande diversité des problématiques rencontrées sur le terrain nécessitent que les formations soient adaptées. Elles s'inscrivent dans 5 grandes thématiques :

- **Sur le système judiciaire et le système pénitentiaire** : aider les intervenants à se repérer dans l'univers carcéral pour mieux comprendre le parcours et le quotidien des personnes qu'elles accompagnent.
- **Sur l'accès au droit** : permettre aux intervenants de mieux connaître les démarches que peuvent entreprendre les personnes détenues pour faire respecter leurs droits.
- **Sur l'écoute et l'accompagnement** : fournir des outils et des conseils aux intervenants pour améliorer l'accompagnement des personnes qu'elles rencontrent.

- **Sur la culture générale prison-justice** : permettre aux intervenants de prendre du recul sur le domaine qu'ils et elles côtoient dans le cadre de leurs activités associatives en développant une réflexion à partir de leurs observations.
- **Sur la gestion des associations** : ces formations sont plus particulièrement destinées aux responsables des associations.

3.3. Le pôle formation

Le Pôle formation est composé de Bernard LECOIGNE, Liliane BESNARD, Christiane PERNIN et Lise GERAUD-CHARVET qui a rejoint le pôle cette année.

Le Pôle Formation a pour missions de :

- consulter les membres des associations du réseau pour **connaître leurs besoins en formation** et répondre à leurs demandes lorsqu'ils en formulent en interne ou en externe ;
- **réfléchir aux orientations de l'action de formation** de la Fédération à partir des préoccupations de la FARAPEJ, des attentes des associations membres et des évolutions normatives récentes ;
- enrichir le catalogue de formations en développant de **nouveaux modules** : définir les thèmes, rechercher les intervenants, construire les programmes de formation avec ces derniers.

L'objectif du Pôle est de **proposer un catalogue de formations adaptées aux situations et besoins des associations**, notamment en direction des bénévoles.

Le Pôle Formation est composé de 4 bénévoles et s'appuie sur le travail d'un salarié. Travaillant principalement par mail et visioconférence, il s'est réuni essentiellement en visioconférence en 2020.

3.5. Le bilan 2020 des formations

La situation sanitaire que nous connaissons actuellement a contraint la FARAPEJ dans un premier temps à annuler de nombreuses sessions de formations puis à nous adapter en mode visio conférence. De fait, les objectifs fixés en début d'année ont été revus à la baisse pour l'année 2020.

Les formations ont été très impactées par la situation sanitaire. En effet, aucune formation n'a pu se dérouler dans les locaux de la fédération entre le 17 mars et le 16 septembre 2020. A partir de septembre 2020, la FARAPEJ a pu reprendre l'organisation des formations dans ses locaux en limitant le nombre de participants à 7 afin de respecter la distanciation physique et les gestes barrières. Le second confinement a contraint l'association à annuler des formations et à revoir l'organisation du calendrier sur le second semestre de l'année.

Adaptation des formations à l'épidémie de COVID-19

Pour les trois dernières formations en 2020, la FARAPEJ en partenariat avec les formateurs a mis en place des sessions de formations en visioconférence via le logiciel ZOOM. Ce format proposé pour la première fois a permis d'augmenter la capacité d'accueil à 20 personnes tout en maintenant les possibilités d'échanges et de discussions entre les participants et le formateur. Le format à distance a permis également à des bénévoles de nos associations en région d'assister aux formations ainsi que des personnes à mobilités réduites.

Tableau récapitulatif des formations 2020 de la FARAPEJ :

	Dates	Formation	Lieux	Nombre stagiaires
1	12/02/2020	Approche pratique de la cour d'assise	Paris	15
2	04/03/2020	Le parcours de la personne détenue : de l'enquête à son issue (1ère séance)	Paris	17
3	05/03/2020	Favoriser l'estime de soi des personnes détenues	Rennes	15
4	17/03/2020	La commission de discipline : de la faute à la sanction	Villeurbanne	-
5	18/03/2020	Le parcours de la personne détenue	Paris	-
6	24/03/2020	La réalité de la comparution immédiate : une justice low cost ?	Paris	-
7	03/04/2020	Le maintien des liens familiaux en détention	Paris	-

8	01/04/2020	Le parcours de la personne détenue : de l'enquête à son issue (1ère séance)	Paris	-
9	07/04/2020	La commission de discipline :	Paris	-
10	04/2020	Présentation de pratiques restauratives	Paris	
11	12/05/2020	Les craintes de la personne détenue	Paris	-
12	19/05/2020	La commission de discipline	Lyon	-
13	27/05/2020	Fichiers justice, fichiers police	Paris	-
14	06/2020	Le parcours de la personne détenue : fin de peine et réinsertion (3ème séance)	Blois	-
15	09/06/2020	Favoriser l'estime de soi des personnes accompagnées	Paris	-
151 6	06/2020	Histoire des prisons et des peines en France depuis 1789	Paris	-
17	16/09/2020	Notions juridiques générales	Paris	5
18	23/09/2020	Le parcours de la personne détenue : de l'enquête à son issue (1ère séance)	Paris	7
19	30/09/2020	Le parcours de la personne détenue : de la condamnation à la détention (2ème séance)	Paris	7
20	07/10/2020	Fichiers justice et fichiers police	Paris	7
21	13/10/2020	La commission de discipline : de la faute à la sanction	Lyon	13
22	14/10/2020	La réalité de la comparution immédiate aujourd'hui	Paris	7
23	20/10/2020	Les craintes de la personne détenue et de son entourage	Paris	7
24	03/11/2020	Favoriser l'estime de soi des	Paris	-

		personnes accompagnées		
25	09/11/2020	Approche pratique de la cour d'assise	Paris	-
26	18/11/2020	Le parcours de la personne détenue : de l'enquête à son issue (1ère séance)	En ligne	20
27	02/12/2020	Le parcours de la personne détenue : de la condamnation à la détention (2ème séance)	En ligne	20
28	16/12/2020	Le parcours de la personne détenue : de la fin de peine à la réinsertion (3ème séance)	En ligne	20
29	Novembre-décembre	Histoire des prisons et des peines en France depuis 1789	Paris	-
30	Novembre-décembre	La commission de discipline : de la faute à la sanction	Paris	-

**Les lignes grisées correspondent aux formations annulées ou n'ayant pas pu être organisées.*

Les formations 2020 en chiffres

Nombre de formations effectuées :

En 2020 sur les 30 formations prévues seulement **13** ont pu être réalisées. Parmi ces formations, 8 avaient lieu à Paris (locaux de la FARAPEJ), 3 en ligne, 1 à Rennes et 1 à Lyon.

Cette année encore, les bénévoles de l'Association nationale des Visiteurs de Prison (ANVP) sont les plus représentés. La majorité d'entre eux sont des visiteurs qui débutent et ne connaissent pas le milieu judiciaire et pénitentiaire.

Nombre de bénévoles formés :

Les formations en 2020 représentent **160 personnes** formées, contre 291 en 2019. Cette baisse s'explique, comme évoqué plus haut, par l'épidémie de COVID-19 et l'annulation des formations durant le premier et le deuxième confinement. Les participants aux formations étaient originaires de **16 associations différentes**.

Retours des stagiaires grâce au questionnaire d'évaluation distribué à l'issue de chaque formation :

Les retours des stagiaires sur les formations de la FARAPEJ sont très satisfaisants puisque la grande majorité recommanderait nos formations. Les participants qualifient les formations d'utiles et complètes et apprécient les échanges avec les formateurs ou entre participants.

Retours des associations ayant envoyé des bénévoles en formation :

Les associations sont très satisfaites des formations et continuent d'inciter leurs nouveaux bénévoles à participer aux nouvelles sessions. Certaines associations ont demandé à ce que des sessions soient proposées le samedi afin que les bénévoles qui ont une activité professionnelle puissent assister à des formations.

3.6. Les perspectives 2021

Pour 2021, la FARAPEJ se fixe un objectif de 30 formations.

En 2021, la Fédération aura pour objectifs :

- **d'étendre le nombre de personnes touchées par les formations** grâce aux **sessions à distance** et en diffusant plus largement le calendrier des formations notamment auprès des bénévoles d'outre-mer, pour envisager les moyens de les associer.
- de **développer les formations sur la région Auvergne-Rhône-Alpes** avec, notamment, d'adaptation avec des intervenants territoriaux de formations déjà existantes à Paris. Ainsi, les formations « Le parcours judiciaire et pénitentiaire d'une personne incarcérée » (2 journées) et « Approche de la procédure pénale » (1 journée) sont mises en place à Villeurbanne sur le premier et second semestre. Ces formations seront également ouvertes aux régions voisines afin de faciliter l'accès aux bénévoles venant du sud de la France.
- de **diversifier le catalogue de formations et l'équipe des intervenants** en créant de nouveaux modules pour répondre toujours plus finement aux besoins des associations

4. La FARAPEJ dans le débat public

4.1. Les partenariats inter-associatifs

4.1.1. *Groupe National de Concertation Prison (GNCP)*

Le Groupe National de Concertation Prison (GNCP) est un **collectif informel créé il y a une quinzaine d'années, composé des représentants et représentantes de 12 associations, fédérations et aumôneries** :

- l'Association Nationale des Visiteurs de Prisons (ANVP),
- l'Aumônerie nationale catholique des prisons,
- l'Aumônerie nationale musulmane des prisons,
- l'Aumônerie nationale protestante des prisons,
- la Cimade, service œcuménique d'entraide,
- la Croix-Rouge française ;
- la FARAPEJ,
- la Fédération des Acteurs de la Solidarité (nouveau nom de la FNARS),
- le Genepi,
- les Petits frères des pauvres,
- le Secours Catholique Caritas France,
- l'Union nationale des Fédérations Régionales des Maisons d'Accueil de familles et proches de personnes incarcérées (UFRAMA).

Les structures membres du GNCP interviennent autour de l'univers carcéral afin d'**échanger sur un certain nombre de préoccupations communes**, et sont engagées chaque année dans **la réflexion et l'élaboration de la thématique et des outils de communication des Journées Nationales Prisons** (voir détail au paragraphe « 4.2.1. Les Journées Nationales Prison 2020»). Les réunions du GNCP se tiennent une fois par mois.

Les actions du GNCP s'inscrivent toutes dans une démarche éthique et universelle fondée sur les droits humains, autour de principes communs à l'ensemble des membres du collectif :

- Reconnaître et respecter l'humanité de toute personne incarcérée : en aucun cas elle ne doit être réduite aux actes qu'elle a commis. La valeur de toute personne est toujours au-delà de ce qu'elle a pu faire.
- Croire que chacun, à la mesure de son histoire, a la possibilité de se réinsérer, de choisir de prendre sa vie en main. Croire, c'est-à-dire être prêt à s'engager pour atteindre cet objectif.
- Résister à toute forme de fatalisme, lequel pousse à regarder les échecs plutôt que les capacités à se projeter dans la vie.
- S'engager à ne faire aucune distinction entre les personnes, quelles que soient leurs origines ou les actes qu'elles ont pu poser.
- S'engager à ne faire aucun prosélytisme de quelque nature que ce soit.
- Résister à toute connivence avec le système en place qui consisterait à taire les dysfonctionnements évidents, et s'engager à en référer aux autorités concernées dans un esprit de dialogue et d'humanité.

La FARAPEJ a participé aux 11 réunions du GNCP qui se sont déroulées tout au long de l'année 2020.

Au cours de l'année 2020, la FARAPEJ a continué à assurer le secrétariat du GNCP. L'action du GNCP est limitée par le peu de ressources que ses membres peuvent lui accorder. Son action a également été perturbée par l'épidémie de COVID-19, la majorité des réunions mensuelles se sont déroulées à distance.

4.1.2. Collectif « Les Morts de la Prison »

“Les Morts de la Prison” est un collectif interassociatif¹ créé il y a près de 10 ans par Roch-Etienne MIGLIORINO alors qu'il était infirmier pénitentiaire. Composé d'associations du monde prison-justice, ce collectif, dont fait partie la FARAPEJ, a pour finalité d'honorer la mémoire des femmes et des hommes qui décèdent en prison, dans le plus grand des silences.

Afin de lutter contre cet oubli, le collectif souhaite porter et rappeler :

- Une mémoire : **donner une identité et une matérialité symbolique** à toutes ces femmes et ces hommes qui décèdent en prison, en organisant pour elles et pour eux, un rassemblement public annuel afin de faire mémoire de leur vie et de leur mort. Une lecture des prénoms, date, âge et cause du décès est faite. Des interventions de témoins œuvrant en prison, d'anciens détenus, de représentants d'associations et des familles sont réalisées durant cette manifestation.
- Une sensibilisation : dans l'opinion publique, la question de la souffrance, de la maladie et de la mort en prison est bien souvent ignorée. Pourtant, la prison est un lieu où l'on peut souffrir, où l'on peut avoir à se battre contre la maladie qu'elle soit somatique et/ou psychiatrique, où l'on peut mourir. « Les Morts de la Prison » veulent **aider à la prise de conscience de ces réalités méconnues et sous estimées.**
- Une proposition : le collectif déplore d'avoir à **faire le constat que des personnes meurent en prison.** Nous déplorons que la mort de personnes incarcérées n'ait jamais été au cœur des débats sociétaux, et qu'à la dépersonnalisation réponde l'oubli. Nous déplorons que l'adaptation des conditions de détention tout comme la prise en compte du milieu hospitalier extérieur ne soient pas à l'ordre du jour des politiques mises en œuvre. Nous déplorons que, face à la restauration de l'estime de soi ne soient opposées que des politiques utilitaristes, chiffrées, dématérialisées.

Le Collectif « Les Morts de la Prison » s'est réuni en 2020 pour adapter son action à la crise sanitaire (voir détail au paragraphe « 4.2.2. L'hommage aux Morts de la Prison en 2020 »).

4.2. Les actions d'information et de sensibilisation du public

4.2.1. Les Journées Nationales Prison 2020

Les Journées Nationales Prison (JNP) visent à **sensibiliser et à informer le grand public sur les questions prison-justice et les thématiques carcérales**, et à en

¹ FARAPEJ, Secours Catholique Caritas France, Genepi, la Cimade, les petits frères des Pauvres, OIP – section française, Carceropolis, le collectif « Les Morts de la Rue », le Courrier de Bovet, David & Jonathan

débattre et afin de changer de regard sur les personnes incarcérées ou sortant de prison grâce à de nombreuses manifestations et événements : conférences, colloques, projections de films, expositions, ateliers de théâtre... Les JNP se déroulent partout en France au cours de la dernière semaine de novembre. Chaque année, les associations organisatrices s'inspirent d'un thème différent pour interpeller le public.

Se déroulant sur l'ensemble du territoire grâce aux associations sur le terrain, et créées à l'initiative de la FARAPEJ en 1991, les JNP sont co-organisées au niveau national par le Groupe National de Concertation Prison, dont la FARAPEJ est partie prenante. La FARAPEJ soutient l'organisation d'événements locaux par ses membres et met à disposition des affiches, recense les événements et valorise le programme sur son site Internet, contribuant ainsi à l'ampleur de la campagne.

Les **27èmes Journées Nationales Prison** se sont déroulées **du 21 au 29 novembre 2020**, sur le thème « **Prison, une communauté à part ?** ». En pratique, très peu d'événements ont été organisés en raison du confinement, de la fermeture des lieux culturels (cinémas, théâtres...) ou encore de l'impossibilité de se réunir. L'évènement de lancement n'a pas pu se tenir.

Quelques associations ont proposé des événements en ligne, notamment l'association Auxilia. En partenariat avec France culture, Auxilia a organisé une dictée radiophonique pour les personnes détenues.

Les défis pour les années à venir seront nombreux. Il faudrait faire venir un public nouveau qui ne serait pas déjà sensibilisé aux questions carcérales. Pour cela, une amélioration de la communication sur les JNP dans les médias, des propositions d'événements interpellant plus largement, mais aussi l'élargissement de la mobilisation des associations sur le terrain seraient à envisager.

Pour que la société soit prête à réintégrer des personnes qui sortent de prison, souffrant de nombreux préjugés, la FARAPEJ encourage ses membres à témoigner, informer, sensibiliser le grand public au fonctionnement de la justice pénale et à la réalité de la prison. Afin de favoriser le décroisement entre l'univers carcéral et la société civile, la FARAPEJ a pour ambition de donner chaque année un large écho aux JNP.

4.2.2. L'hommage aux Morts de la Prison en 2020

La cérémonie publique annuelle a été annulée. Un hommage aux morts en prison a été rendu dans la presse à travers un article publié dans le journal Libération.

4.2.3. Prison Insider



Depuis 2015, la **FARAPEJ est le correspondant national de l'association Prison Insider pour la France**. Cette dernière est à l'origine d'un site internet (<https://www.prison-insider.com/>) qui vise à faire connaître les conditions de détention partout dans le monde. La FARAPEJ est en charge de la rédaction d'une fiche synthétique sur les conditions de détention dans les prisons françaises et notre partenariat nous conduit chaque année à la mettre à jour.

4.3. La contribution au débat public

4.3.1. Les prises de position de la FARAPEJ

La FARAPEJ a rendu publiques ses positions à plusieurs reprises :

-*"Surpopulation carcérale : la France condamnée par la CEDH"* - Communiqué de presse de la FARAPEJ du 31 janvier 2020

-*"La CEDH a eu le cran de l'arrêt : il faut engager la baisse de la population carcérale, et vite !"* - Communiqué de presse collectif du 4 février 2020 (accessible dans la rubrique actualité du site internet de la FARAPEJ)

-Lettre ouverte au Président de la République : Surpopulation carcérale - Lettre ouverte du 3 juin 2020

5. RESCALED

La FARAPEJ est aujourd'hui partenaire du projet européen RESCALED. Ce mouvement européen est actuellement implanté dans 5 pays : la Belgique, le Portugal, les Pays-Bas, la Norvège et la France. RESCALED souhaite favoriser la réflexion sur la détention auprès de multiples acteurs (pouvoirs publics et politiques, administration pénitentiaire, professionnels qui interviennent en détention, monde académique, monde associatif, médias et « grand public »). RESCALED porte l'idée que la prison ne devrait pas être la peine de référence. Si l'incarcération est requise, l'impératif de réinsertion doit organiser la détention. La réparation du préjudice causé par l'infraction devrait également être favorisée. Pour ce faire, RESCALED défend la promotion des « maisons de détention » comme un projet alternatif à l'incarcération traditionnelle qui remet en question la manière dont la détention est habituellement

organisée. Les maisons de détention sont de petite taille, intégrées dans la communauté et diffèrent par leur niveau de sécurité, leurs services et leurs activités. Elles permettent des sanctions plus efficaces et contribuent à une société plus sûre et plus inclusive.

Le projet RESCALED a été présenté par Hans Claus, fondateur du mouvement lors du colloque de janvier 2020 de la FARAPEJ sur la surpopulation carcérale. D'autres interventions ont pu développer les principes qui animent le projet, dont l'intervention de Véronique Achoui, coordinatrice RESCALED aux Pays-Bas.

À la FARAPEJ, une coordinatrice a été recrutée à la fin de l'année 2019, assistée par l'arrivée de Mélanie Bouteille et de Clémence Bertin. Un pôle RESCALED à la FARAPEJ s'est constitué formé de l'équipe salariée et de trois membres du conseil d'administration (Hervé Romieux, Marie-Odile Théoleyre et Abdelhak Eddouk). Le pôle se réunit une fois par mois.

Une stratégie nationale a été élaborée. Elle se structure autour de deux axes :

- Diffusion de l'objectif de RESCALED : la transformation des prisons en maisons de détention, de petite échelle, spécialisées en termes de sécurité et d'activités et ancrées dans l'environnement local.
- Passer de la théorie à la pratique : élaborer un projet pilote de maison en France en focalisant dans un premier temps sur des établissements de niveau de sécurité faible.

Les acteurs visés sont : les pouvoirs publics, les politiques, l'administration pénitentiaire, les professionnels qui interviennent en détention, le monde académique, le monde associatif, les médias et le « grand public ».

En collaboration avec Mélanie Bouteille, diplômée en architecture, l'équipe RESCALED en France a conçu un projet pilote. Ce support visuel mais qui repose également sur des éléments d'informations sur son fonctionnement, les activités proposées, les personnels impliqués est précieux pour discuter avec nos interlocuteurs d'un projet concret de maison pour des personnes détenues. Le projet est détaillé sur le site internet de la FARAPEJ : <https://farapej.fr/Ressources-133>

La situation sanitaire a évidemment perturbé les activités de RESCALED en France. Nous devons initialement visiter les structures pénitentiaires de « petite taille » (CSL, MA) et les structures SAS. Ces visites ont bien évidemment été annulées. Nous avons décidé d'identifier des acteurs importants du monde prison-justice et d'organiser des rencontres virtuelles. Ainsi, durant l'année 2020, plus de quarante rencontres ont été organisées avec les différents acteurs cibles du projet. Plusieurs associations membres de la FARAPEJ ont été contactées en priorité pour leur faire part du projet et recueillir leurs impressions.

L'étape suivante consistera à étendre le concept de maison de détention au niveau de sécurité moyen et en particulier à réfléchir au concept de sécurité relationnelle.

6. La réflexion

6.1. Journées annuelles de réflexion

En raison de l'épidémie de COVID-19, les journées annuelles de réflexion qui se déroulent traditionnellement le même jour que l'Assemblée générale, ont été annulées.

6.2. Organisation du colloque sur la surpopulation carcérale

Colloque : "Les moyens d'en finir avec la surpopulation carcérale"

Les **vendredi 10** et **samedi 11 janvier 2020**, le colloque de la FARAPEJ intitulé "Les moyens d'en finir avec la surpopulation carcérale" s'est tenu au Palais du Luxembourg à Paris. Ce colloque n'avait pas pour but un énième échange sur la surpopulation carcérale car la situation est connue et le constat est partagé par tous. Il visait à rechercher des solutions à court terme pour diminuer la population carcérale et à plus long terme pour la maintenir à un niveau acceptable.

Il s'articulait autour de trois thèmes :

1. Comment réformer notre système pénal et pénitentiaire pour supprimer la surpopulation carcérale et prévenir son retour ;
2. Comment limiter le recours à l'emprisonnement ;
3. Comment transformer la vie en prison.

Plusieurs intervenantes et intervenants se sont succédés autour des trois thèmes :

Veronique ACHOUI, coordinatrice Rescaled Pays-Bas, **Stéphane ALLEMAND**, association Auxilia, **Alain BLANC**, magistrat honoraire, ancien président de l'AFC, **Hans CLAUS**, fondateur De Huizen, directeur de la prison d'Audenarde (Belgique), **Eric DE VILLE ROCHÉ**, président de la ferme de Moyembrie, **Antoine DULIN**, membre du CESE, **Alexandre DUVAL-STALLA**, avocat et membre de la CNCDH, **Adeline HAZAN**, contrôleur générale des lieux de privation de liberté, **Kresimir KAMBER**, juriste à la CEDH, **Johan LOTHE**, directeur de l'association Wayback (Norvège), **Claudio PATERNITI MARTELLO**, association Antigone (Italie), **Pierre PELISSIER**, magistrat honoraire, **Anne PONSEILLE**, maître de conférences à l'université de Montpellier, **Dominique RAIMBOURG**, ancien président de la commission des lois du Sénat, **Flavie RAULT**, secrétaire générale du Syndicat National des Directeurs Pénitentiaires, **Hervé ROMIEUX**, administrateur de la FARAPEJ, **Alexis SAURIN**, président de la FARAPEJ, **Dominique SIMONNOT**, journaliste au Canard Enchaîné, **Jean-Pierre SUEUR**, vice-président de la commission des lois du Sénat.

Programme :

Vendredi 10 janvier

9h45 - Ouverture et introduction au colloque

- **Alexis SAURIN**, président de la FARAPEJ
- **Jean-Pierre SUEUR**, sénateur et vice-président de la commission des lois du Sénat

Animation par Christiane PERNIN, vice-présidente de la FARAPEJ

10h10 - Témoignage d'un résident de la Ferme de Moyembrie

10h30 - Propositions croisées du Contrôle Général des Lieux de Privation de Liberté et de la FARAPEJ

- **Adeline HAZAN**, contrôleuse générale des lieux de privations de liberté
- **Alexis SAURIN**, président de la FARAPEJ

Animation par Christiane PERNIN, vice-présidente de la FARAPEJ

11h30 - Du côté du Conseil de l'Europe : jurisprudence de la CEDH

[Focus sur l'Italie](#) : **Claudio PATERNITI MARTELLO**, association Antigone (Italie)

- **Kresimir KAMBER**, juriste à la CEDH

Animation par Christiane PERNIN, vice-présidente de la FARAPEJ

12h30 - Déjeuner

14h15 - Thème 1 : Construire une politique publique de lutte contre la surpopulation carcérale

[Focus sur les Pays-Bas](#) : **Veronique ACHOUI**, coordinatrice Rescaled Pays-Bas

- **Alain BLANC**, magistrat honoraire et ancien président de l'AFC
- **Dominique RAIMBOURG**, ancien président de la commission des lois du Sénat
- **Flavie RAULT**, secrétaire générale du Syndicat National des Directeurs Pénitentiaires

Animation par Alexis SAURIN, président de la FARAPEJ

16h00 - Thème 2 : Limiter le recours à la prison

- **Cécile DANGLES**, présidente de l'ANJAP
- **Eric DE VILLE ROCHÉ**, co-président de la ferme de Moyembrie
- **Anne PONSEILLE**, maître de conférences à l'université de Montpellier
- **Dominique SIMONNOT**, journaliste au Canard Enchaîné

Samedi 11 janvier

9h30 - Le regard du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) et de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) sur la surpopulation carcérale

- **Antoine DULIN**, rapporteur de "La réinsertion des personnes détenus : l'affaire de tous et toutes" du CESE
- **Alexandre DUVAL-STALLA**, membre de la CNCDH

10h00 - Thème 3 : Transformer la vie en prison et l'espace carcéral

- **Stéphane ALLEMAND**, association Auxilia
- **Hans CLAUS**, fondateur De Huizen, directeur de la prison d'Audenarde (Belgique)
- **Hervé ROMIEUX**, administrateur de la FARAPEJ

11h45 - Présentation des conclusions et résolutions

Présentation par :

- **Alexis SAURIN**, président de la FARAPEJ
 - **Pierre PELISSIER**, magistrat honoraire
- Réponse par :*
- **Dominique RAIMBOURG**, ancien président de la Commission des lois du Sénat (sous réserve)

7. Les actions auprès des publics touchés par une mesure pénale

7.1. Le guide des associations prison-justice

Cet annuaire a pour but de **mettre en avant les associations du milieu prison-justice**. Il a été mis en place en **partenariat avec Carceropolis**. L'ensemble des associations membres de la FARAPEJ y sont inscrites. Celles-ci peuvent utiliser cet outil afin de faire connaître leur structure sur la toile en indiquant leurs coordonnées et leur objet. L'annuaire est mis à jour dès que de nouvelles associations adhèrent à la FARAPEJ. Les associations non membres peuvent également faire une demande d'ajout via l'onglet « contact » du site.

Ce site est **principalement visité par les familles et les proches de personnes détenues et les professionnel-le-s** qui recherchent une structure ou une activité en particulier.

Ce guide a été intégré au nouveau site internet de la fédération dans le cadre de la refonte du site internet opérée au cours de l'année 2019 et début 2020 (voir infra).

Consulter l'annuaire : <http://www.guide-associations-prison.fr/-Guide-des-associations-prison-justice->

En savoir plus sur Carceropolis : <http://www.carceropolis.fr/>

The screenshot shows the website for FARAPEJ (Fédération Des Associations Réflexion-Action, Prison Et Justice). The header includes the FARAPEJ logo, the organization's name, and the tagline "Une fédération généraliste pour agir et réfléchir sur notre système pénal et pénitentiaire". Navigation links include "Se connecter", "English version", and "Nous soutenir". A menu bar contains "Présentation", "Le réseau", "Ressources" (highlighted), "Réflexion-Action", and "Actualités". The main content area is titled "GUIDE DES ASSOCIATIONS" and features two buttons: "AUTOUR DE MOI" and "RECHERCHER". Below these is a map of Europe with several numbered markers (3, 7, 10, 11, 12, 17, 18, 45) indicating the locations of various associations. The text "VOTRE RECHERCHE" is visible at the bottom of the map area.

7.2. L'orientation des personnes détenues ou sortant de prison et de leurs proches, les réponses aux sollicitations extérieures

La FARAPEJ est régulièrement sollicitée par des personnes en contact direct ou indirect avec la prison, et qui recherchent des informations ou un accompagnement : personnes détenues, proches de personnes détenues, personnes sortant de détention, étudiants, journalistes, avocats, CPIP etc. La Fédération s'attache à orienter au mieux ces personnes vers les structures ou les personnes qui pourront les aider.

8. La boîte à outils de la FARAPEJ au service de ses membres

8.1. Le dépliant de la FARAPEJ

Fin 2017, la **nouvelle plaquette de présentation de la FARAPEJ** a été diffusée. Conçu comme un **outil fédérateur**, ce dépliant en trois volets a pour objectif de **présenter les missions et les actions de la FARAPEJ en quelques coups d'œil**.

Ce document a vocation à être diffusé auprès des interlocuteurs du réseau pour faire connaître la FARAPEJ, notamment les représentants des pouvoirs publics et les institutions de l'univers prison justice.



8.2. Les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

Ces outils permettent à la Fédération de se moderniser et de prétendre à intéresser un public plus large et investi. Ils sont utilisés pour la mise en avant de nos événements tels que l'Assemblée générale et les journées annuelles de réflexion, pour diffuser les publications régulières de la Fédération et pour relayer des informations sur le milieu prison-justice.

L'activité de la FARAPEJ sur les réseaux sociaux s'est largement développée en l'espace d'un an :

Facebook : de 583 mentions « j'aime » début 2020 à 667 mentions « j'aime » fin 2020.

Twitter : de 899 personnes qui nous suivent début 2019 à 1200 personnes fin 2020.

Page Facebook de la FARAPEJ : www.facebook.com/farapej

Page Twitter de la FARAPEJ : <https://twitter.com/Farapej>

8.3. Le site internet

Notre site internet vise à fournir des informations sur la FARAPEJ et sur ses activités continues. Il permet également de mettre à disposition plusieurs publications régulières ou de mettre en avant des prises de position et des événements à venir.



Avec le nouveau site internet mis en ligne en 2020, la FARAPEJ souhaite renforcer sa présence en ligne à travers un site internet moderne et dynamique, simple d'utilisation et d'administration qui puisse donner une meilleure visibilité des actions des associations adhérentes et de la fédération.

Au travers d'un nouveau site, la Fédération se fixe pour objectifs principaux, et successivement, de :

- Donner une **image claire** et cohérente de la Fédération ;
- Développer la participation et l'investissement de toutes personnes aux activités de la Fédération ;
- Faire connaître à toutes personnes les positions de la Fédération ;
- Alimenter et faire vivre la réflexion concernant les thématiques dites Prison-Justice ;
- Permettre l'animation du réseau de la Fédération, notamment par la mise à disposition d'outils ;
- Renseigner et orienter le public touché par une mesure pénale.

Environ **9 500 visiteurs** se sont rendus sur le site internet de la FARAPEJ en 2020.

Site internet de la FARAPEJ : <https://www.farapej.fr>

8.4. Les chroniques

Trois chroniques originales sur la prison et la justice sont accessibles sur le site internet de la FARAPEJ :

- La **chronique d'actualité Prison Justice** est rédigée par Pierre DELMAS, délégué régional Lille, en partenariat avec Etienne HERARD membre de Prison Justice 44. Il s'agit d'une revue de presse qui recense chaque mois les événements marquants de l'actualité prison et justice.

Télécharger les chroniques d'actualité Prison Justice : <https://farapej.fr/Les-Chroniques-d-actualites-prison-justice>

- La **chronique Côté Cour Européenne des Droits de l'Homme (EDH)** est écrite par Jean-Manuel LARRALDE, professeur de droit public à l'Université de Caen-Normandie. Il analyse un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme en lien avec les droits et libertés des personnes détenues.

Télécharger les chroniques Côté Cour EDH : <https://farapej.fr/Chroniques-Cote-Cour-EDH>


Au cours de l'année 2020, **18 chroniques ont été mises en ligne** sur le site internet de la fédération, 12 pour la chronique d'actualité prison-justice et 6 pour la chronique Côté CourEDH.





8.5. Le centre de documentation

Le centre de documentation de la FARAPEJ, situé dans les locaux du siège, compte en 2020 près de **2 000 supports documentaires sur la prison et la justice** : ouvrages, livres, rapports, thèses, périodiques, newsletters, DVD, documents divers, etc.

9. Les partenariats financiers en 2020

Nous remercions nos partenaires financiers qui ont fait confiance à la FARAPEJ en soutenant nos actions en 2018.

<p>Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2016-2018</p>	 <p>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</p> 	<p>http://www.justice.gouv.fr/p_rison-et-reinsertion-10036/</p>
<p>DIRECCTE Ile-de-France pour la prime embauche PME</p>		<p>http://idf.direccte.gouv.fr/</p>
<p>Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) dans le cadre du programme 177</p>		<p>http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/organisation/directions/article/dg_cs-direction-generale-de-la-cohesion-sociale</p>
<p>Fondation M6</p>		<p>https://www.groupem6.fr/engagements/la-fondation/</p>
<p>Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)</p>		<p>http://www.associations.gouv.fr/FDVA.html</p>
<p>Mairie de Paris</p>		<p>https://www.paris.fr/</p>

<p>Secours catholique – CARITAS France</p>		<p>https://secours-catholique.org/</p>
<p>RESCALED</p>		<p>www.rescaled.net</p>
<p>Uniformation</p>		<p>http://www.uniformation.fr/</p>
<p>Dons de particuliers / associations</p>		<p>https://www.helloasso.com/</p>